

DÉLIBÉRATION n° 2025-12-13-10

Le conseil d'administration, en sa séance du 13/12/2025,
sous la présidence de Jean-Philippe THIELLAY,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles R. 741-4 et R. 719-51 à R. 719-109-1, D. 741-9 à D. 741-11,;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique notamment ses titres Ier et III ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux EPSCP et aux EPST ;

Vu l'avis du recteur de région académique ;

Vu les documents comptables présentés au Conseil d'administration

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du budget initial – Exercice 2026

Article 1

Le conseil d'administration vote et autorise les autorisations budgétaires suivantes :

- 37 équivalents temps plein travaillés (ETPT)
 - 34 ETPT sous plafond
 - 3 ETPT financés hors SCSP
- 7 090 271 € d'autorisations d'engagement dont
 - 2 955 000 € pour le personnel
 - 2 710 401 € pour le fonctionnement
 - 1 424 870 € pour l'investissement
- 6 453 443 € de crédits de paiement dont
 - 2 955 000 € pour le personnel
 - 2 618 110 € pour le fonctionnement
 - 880 333 € pour l'investissement
- 6 784 777 € de prévisions de recettes
- 331 334 € de solde budgétaire excédentaire



Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

Total des produits	6 327 927 €
Total des charges	6 388 927 €
Résultat patrimonial déficitaire	- 61 000 €
Capacité d'autofinancement	+ 389 000 €
Ressources d'investissements	+ 609 725 €
Dépenses d'investissements	- 880 333 €
Variation du fonds de roulement	+ 118 392 €
Variation de trésorerie	+ 331 334 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

La délibération est mise au vote avec 30 membres en exercice et 22 membres présents (hors représentés). Le quorum est de 11 membres présents.

Suffrages exprimés des présents et représentés : 30
Majorité des suffrages exprimés : 15

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 13/12/2025



Signature of Jean-Philippe THIELLAY, President of the Board of Directors of Sciences Po Aix.

Jean-Philippe THIELLAY
Président du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : **05/01/2026**